Brésil : un projet hydraulique menace l'environnement

Partage international n° 266 – Octobre 2010

C'est avec horreur qu'écologistes internationaux, organisations à vocation sociale, religieux et résidents locaux brésiliens ont appris que le gouvernement avait donné le feu vert au lancement du projet controversé de la centrale hydraulique de Belo Monte. Le président Luiz Inacio Lula da Silva a signé le contrat de concession pour la construction de la centrale hydraulique de 11,2 GW en Amazonie.

Le contrat autorise un consortium de 18 entreprises, sociétés d'investissement et fonds de pension à exploiter pendant 35 ans l'énergie produite par la centrale située sur la rivière Xingu dans l'Etat amazonien de Para. Belo Monte sera la troisième plus grande centrale hydraulique au monde et la deuxième au Brésil, derrière la centrale brésilo-paraguayenne d'Itaipu (14 GW).

Alors que les partisans du projet mettent en avant la création d'emplois pour les résidents locaux et les bénéfices de la production d'électricité, ceux qui y sont opposés affirment que ce projet entraînera des pertes irréparables pour la forêt, la faune et la flore ce qui causera la destruction totale des modes de vie des résidents locaux.

« Le projet Belo Monte asséchera sur 100 km le Xingu, une rivière qui abrite trois fois plus d'espèces que l'Europe toute entière et qui nourrit des milliers de personnes, prévint Raul Silva Telles de l'organisation non gouvernementale Instituto Socioambiental. *Dans cette zone, deux tribus indigènes tirent leur eau et leur nourriture de cette rivière, s'y baignent et l'utilisent pour se déplacer. »*

Les opposants ont rédigé une lettre signée par 56 organisations religieuses, sociales et écologiques, dont l'Eglise catholique. Ce texte affirme que la centrale est une *« condamnation à mort »* pour la rivière Xingu et chassera *« des milliers de personnes de chez elles ». « Des accords internationaux sont violés, comme la Convention 169 de l'Organisation mondiale du travail, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples indigènes et la Convention sur la diversité biologique »,* prévient la lettre.

Brésil
Sources : mercopress.com
Thématiques : environnement
Rubrique : Les priorités de Maitreya